



Ville de Mèze

N° 573

ARRÊTE MUNICIPAL

TRAVAUX RUE DE LA RAZE ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire de la ville de MEZE,

VU, les articles L2212.2, L2213.1 à L2213.6 et L2215.5 du Code Général des collectivités territoriales,

VU, le code de la route et notamment les articles R.411.21.1, R.411.8 et R.417.6, R417.10,

VU, l'instruction interministérielle modifiée sur la signalisation routière en date du 24.11.1967,

VU, le Code Pénal et notamment l'article R.610.5,

VU, la demande sollicitée par l'entreprise « SEEP », sise Z.A. n° 10 Mas de Klé à 34110 FRONTIGNAN, représentée par M. Emilien Laville,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation rue de la Raze, en raison des travaux concernant l'éclairage public,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires, afin de permettre le bon déroulement de ces opérations et d'éviter tout risque d'accident.

ARRÊTE :

Article 1 : Un alternat de circulation manuel est instauré du n° 2 rue de la Raze jusqu'à la rue du Square François Vailhé, du jeudi 16 novembre au jeudi 7 décembre 2023, de 07h30 à 19h00.

Article 2 : Le stationnement et le dépassement sont interdits du n° 2 rue de la Raze jusqu'à la rue du Square François Vailhé, du jeudi 16 novembre au jeudi 7 décembre 2023, de 07h30 à 19h00.

Article 3 : La signalisation nécessaire sera mise en place 72 heures avant minimum le début des travaux par l'entreprise « SEEP », sise Z.A. n° 10 Mas de Klé à 34110 FRONTIGNAN, pour permettre l'application de cette mesure.

Article 4: Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 : Toute infraction au présent arrêté est constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : M. le Directeur Général des Services, M. le Commandant de la Gendarmerie de MEZE, M. le Chef de la Police Municipale, M. le Directeur des Services Techniques, les agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

MEZE, le 6 novembre 2023.

Le Maire

Thierry BAEZA

